

Mémoire de la Société de l'arthrite

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS POUR LES QUÉBÉCOIS ATTEINTS D'ARTHRITE

Mémoire prébudgétaire en prévision
du budget 2021-2022 du gouvernement du Québec

Présenté au ministre Éric Girard, ministère des Finances
Le 9 février 2021



À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ DE L'ARTHRITE

La Société de l'arthrite est un organisme de bienfaisance national de la santé qui représente 6 millions de Canadiens atteints d'arthrite. Au Québec, 1,3 million de personnes souffrent de cette maladie et il n'y a pas de remède. L'arthrite cause de la douleur, limite la mobilité et diminue la qualité de vie. Les patients ont besoin de services de santé connexes ainsi que de traitements pharmacologiques pour gérer la maladie, car elle est persistante, épisodique et chronique.

L'arthrite est l'une des principales causes d'invalidité de longue durée et peut avoir de graves répercussions sur la capacité d'une personne à maintenir un emploi productif.

NOS RECOMMANDATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2021-2022

1) **Élaborer et mettre en œuvre une stratégie globale pour réduire les temps d'attente pour une chirurgie de remplacement articulaire**

L'arthrite est la principale cause de remplacement articulaire dont plus de 99 % sont des arthroplasties du genou et plus de 80 % sont des arthroplasties de la hanche.

Avant même la pandémie, un rapport de l'Institut canadien d'information sur la santé en 2019 montrait que les temps d'attente pour les arthroplasties au Canada n'atteignaient pas les lignes directrices médicales recommandées, alors que 30 % des patients attendaient plus de six mois pour leur chirurgie. En fait, de nombreuses provinces, y compris la nôtre, ont vu les temps d'attente augmenter et varier considérablement. Les annulations et les retards dus à la COVID-19 créent des délais encore plus longs, certains rapports indiquant qu'il faudrait jusqu'à deux ans pour réduire l'arriéré.

La pandémie et les efforts pour y faire face ont engendré d'autres défis, provoquant un arriéré alarmant de chirurgie de remplacement articulaire. De plus, il y a une augmentation croissante du nombre de Canadiens qui ont besoin d'une arthroplastie; au cours des cinq dernières années, les chirurgies de remplacement du genou et de la hanche au Canada ont augmenté de 17 %, créant un lourd fardeau pour notre système de santé déjà sous pression.

Les retards font vivre aux Québécois des souffrances dévastatrices et une qualité de vie réduite inutilement. La Société de l'arthrite croit fermement que nous devons agir maintenant. À l'avenir, il est essentiel d'impliquer la voix du patient dans la conversation. La Société de l'arthrite a élaboré un [énoncé de position](#) sur les temps d'attente et nous allons de l'avant avec un groupe de travail pancanadien pour relever ce défi. Nous encourageons le gouvernement à soutenir cette initiative et à inclure notre organisation alors que les discussions et la planification se poursuivent pour régler ce problème urgent.

2) Assurer l'accès à une gamme d'options de traitement pour les Québécois atteints d'arthrite, y compris les produits biologiques

Il n'existe aucun remède contre l'arthrite. Les traitements pharmacologiques jouent un rôle important dans la gestion de la maladie, qui persiste généralement pendant de nombreuses années, voire toute une vie. Il est essentiel qu'il y ait une gamme d'options de traitement disponibles, car les personnes atteintes d'arthrite réagissent différemment aux traitements proposés. Dans le cas de l'arthrite inflammatoire, par exemple, les traitements sont encore par essais et erreurs: ce qui fonctionne pour une personne peut ne pas fonctionner pour une autre, il faut trouver le bon traitement au bon moment. Une gamme de choix et de solutions est donc essentielle.

Alors que les gouvernements recherchent des options plus rentables pour des traitements avec des preuves cliniques solides, la Société de l'arthrite croit que les biosimilaires ont un rôle à jouer dans les soins et la gestion de l'arthrite inflammatoire. Les biosimilaires offrent des choix supplémentaires aux personnes atteintes d'arthrite inflammatoire et ont le potentiel de réduire les coûts des soins de santé et d'améliorer l'accès au traitement. L'éducation du public et des prescripteurs sur les biosimilaires est importante et devrait être soutenue par le gouvernement. Si le gouvernement devait aller de l'avant avec un changement de politique concernant le financement public des produits biologiques, il est essentiel que les principaux intervenants (comme la Société de l'arthrite) participent à l'élaboration de la politique, à sa mise en œuvre et au suivi du changement.

3) Accorder la priorité aux soins et services communautaires pour les personnes atteintes d'arthrite

La Société de l'arthrite soutient et facilite la mise en place de modèles de soins communautaires avec des équipes multidisciplinaires. Dans certaines provinces comme l'Ontario, nous offrons des services communautaires de physiothérapie, d'ergothérapie et de réadaptation en travail social aux personnes atteintes d'arthrite, et ce depuis plus de 50 ans. Les services qui centralisent, trient et intègrent les soins ont de meilleurs résultats pour les patients. Ces services sont rentables dans la gestion des poussées aiguës qui pourraient nécessiter des visites aux salles d'urgence et le recours aux spécialistes.

De plus, la Société de l'arthrite offre déjà d'excellentes ressources destinées aux patients qui comprennent la prévention, l'information sur la maladie, l'autogestion, des modules d'apprentissage en ligne et d'autres outils virtuels.

Nous souhaitons poursuivre notre collaboration avec le gouvernement pour soutenir des soins et des services optimaux aux patients en offrant nos ressources et services par le biais de partenariats.

4) Arrêter de taxer le cannabis médicinal et le rendre disponible dans les pharmacies

De nombreuses personnes atteintes d'arthrite dépendent du cannabis médicinal pour la gestion de la douleur et des symptômes; un rapport récent de Statistique Canada a montré que bon nombre de ces consommateurs de cannabis sont des personnes âgées. Bien que le cannabis à des fins médicales soit autorisé par les professionnels de la santé en tant que médicament, il n'est pas traité comme tel dans les aspects clés de la politique relative à l'accès et à l'abordabilité.

L'application de toute taxe au cannabis à des fins médicinales est incompatible avec la taxation des médicaments d'ordonnance et des nécessités médicales. Nous vous encourageons à supprimer la taxe de vente provinciale sur le cannabis médical.

Permettre la distribution de cannabis médicinal par le biais des pharmacies créera une distinction claire entre le cannabis médicinal et le cannabis destiné à d'autres usages et contribuera à garantir que les patients reçoivent une éducation fiable sur l'utilisation sûre et efficace de la part de professionnels de la santé formés.

Nous exhortons le gouvernement du Québec à tenir compte de nos quatre recommandations clés qui peuvent aider les personnes atteintes d'arthrite à rester en mouvement et en bonne santé tout en réduisant les coûts pour le système de santé. Veuillez me contacter à ddebonville@arthrite.ca pour plus d'informations.

Veuillez recevoir, monsieur le ministre, nos salutations les plus distinguées.



Diane De Bonville
Directrice des communications
Société de l'arthrite — Québec
380, rue Saint-Antoine O., bureau 3200
Montréal, (Québec) H2Y 3Z7